



INFO TRI SÉLECTIF

PASSAGE AUX EXTENSIONS DE CONSIGNE DE TRI

Montmirail, le 15 novembre 2022

Chers habitants, le tri de vos emballages se simplifie !

A compter du **1^{er} janvier 2023**, vous pourrez déposer tous vos emballages, sans exception, dans le sac jaune.

Depuis des années, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume des ordures ménagères non valorisables. Si nos efforts ont, jusque-là, fournis des résultats encourageants, nous voici arrivés à une nouvelle étape.

Nous allons, à notre tour, simplifier les règles de tri et ainsi augmenter les performances de recyclage sur notre territoire.

Mais pour quels bénéfices ?

- Pour vous, un **geste de tri quotidien facilité** et qui deviendra, nous le souhaitons, systématique.
- Pour nous, **moins d'erreurs** dans le sac jaune, **moins de refus de tri** au centre de tri de la Veuve et donc un **plus fort taux de recyclage**.

En triant plus, vous nous permettez de recycler plus d'emballages en plastique, et vous participez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de notre environnement.

Et en pratique ?

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac jaune avec les emballages en métal, en carton et les papiers.

A partir du 1^{er} janvier 2023, vous déposerez dans le sac jaune :

Tous les emballages plastiques sans exception !

Voici les nouveaux réflexes à adopter :

- C'est un emballage : je le dépose dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans mon sac jaune. Je peux plier les cartons, écraser les bouteilles dans le sens de la longueur pour gagner de la place dans mon sac !

Les jours et horaires de sortie de vos différents bacs et sacs sont inchangés : bacs et sacs doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage après 19h.

Désormais plus de doute : tous les emballages se trient !

Vous recevrez prochainement un guide « **tri des nouveaux emballages plastiques** » indiquant quels sont ces nouveaux emballages à déposer dans le sac jaune, pour vous aider dans cette nouvelle étape « Chez moi, tous les emballages se trient ! »

Nous vous rappelons que les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer gratuitement dans votre mairie ou bien dans les bureaux de la CCBC – 4 rue des Fossés – 51210 MONTMIRAIL.

L'ambassadrice du tri est à votre disposition au 06 72 87 99 09 pour toutes explications complémentaires.